

JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR TOUTE PREINSCRIPTION

- **une copie du livret de famille** (pages des parents et de l'enfant concerné).
- **une copie de la carte d'identité** (parents)
- **une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance de loyer, bail, facture EDF, Eau, téléphone fixe.)
- **la copie de la page de vaccination du carnet de santé de votre enfant.**

- **la copie du jugement de divorce ou de séparation selon le cas.**

Si vous, ou seulement votre enfant, résidez chez un tiers, attestation sur l'honneur signée de la personne qui accueille + copie de sa carte d'identité + copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si la préinscription est faite par un tiers : produire une attestation des parents donnant l'autorisation ainsi qu'une copie de la pièce d'identité des parents.
